



Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et
Floristique de la région Rhône-Alpes
(guide méthodologique régional, C.S.R.P.N. Rhône-Alpes)

HABITATS NATURELS DETERMINANTS

Fiches descriptives des habitats - partie 4/7 : Codes CORINE **37.21 à 38.3**

37.21	PRAIRIES HUMIDES ATLANTIQUES ET SUBATLANTIQUES
37.26	PRAIRIES A OENANTHE FISTULEUSE ET GRATIOLE OFFICINALE
37.31	PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIES
37.31 x 42.5	PINEDES A MOLINIE SUR SOLS ARGILO-LIMONEUX
37.312	PRAIRIES A MOLINIE ACIDIPHILES
37.4	PRAIRIES HUMIDES MEDITERRANEENNES A HAUTES HERBES
37.7	LISIERES HUMIDES A GRANDES HERBES
37.8	MEGAPHORBIAIES ALPINES ET SUBALPINES
38.2	PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
38.3	PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE

PRAIRIES HUMIDES ATLANTIQUES ET SUBATLANTIQUES
(code CORINE 37.21)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Il s'agit de prairies à végétation dense et haute, atteignant 1 m 20, fauchées ou pâturées de façon extensive, dominées par des graminées sociales (Canche cespiteuse, Brome en grappe, Vulpin des prés) et diverses plantes à fleurs. Elles renferment aussi de nombreuses espèces de joncs vivaces d'assez grande taille. Ces caractéristiques permettent de les distinguer d'autres types de prairies humides, notamment les magnocariçaies et les bas-marais, dont la végétation est dominée par des laïches (Carex).

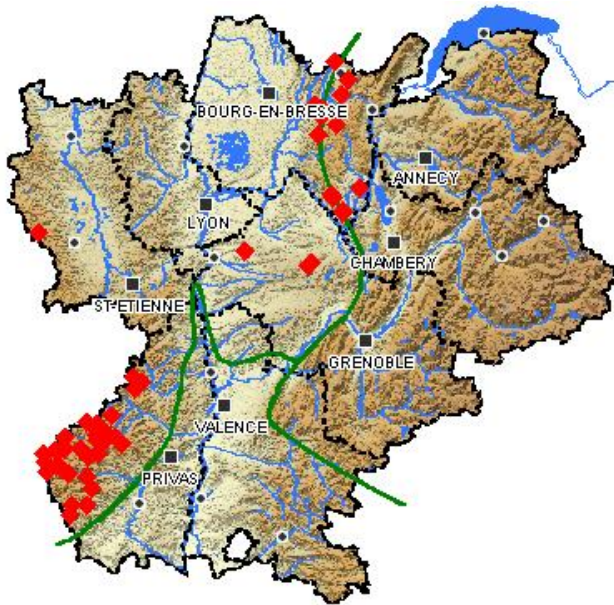
Ecologie

Ces prairies se développent à basse et moyenne altitudes, en périphérie de marais, au contact de roselières, de cariçaies ou de bas-marais, sur des sols assez fertiles à peu acides. Elles apparaissent aussi sur des terrasses alluviales humides, en bordure de cours d'eau lents, ou sur des replats détrempés

Espèces guides

Brome en grappe (*Bromus racemosus*), Canche cespiteuse (*Deschampsia cespitosa*), Vulpin des prés (*Alopecurus pratensis*), Cirse des marais (*Cirsium palustre*), Populage des marais (*Caltha palustris*), Orchis à feuilles larges (*Dactylorhiza fistulosa*), Fritillaire pintade (*Fritillaria meleagris*), Silène fleur de coucou (*Silene flos-cuculi*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Regroupant des types assez divers de végétations, cet habitat est largement réparti en France à travers les plaines, collines et basses montagnes, avec une plus forte fréquence sur ses parties nord et ouest, et au contact des massifs montagneux humides. Il est plus rare ou absent en France méridionale. Dans la région Rhône-Alpes, cet habitat dont la répartition est mal connue dans le détail, est en très forte régression en plaine et à basse altitude. Il se maintient mieux dans les régions de collines, piémont et moyenne montagne moins intensivement affectées par les activités humaines, dans la Loire, le nord de l'Ardèche, l'Ain et les départements alpins.

Menaces

Les prairies humides ont considérablement souffert du développement de la populiculture, de l'intensification des pratiques agricoles (drainages, labours et extension de la culture du maïs, eutrophisation) ou à l'opposé de l'abandon de la fauche traditionnelle et du pâturage extensif, et de la « mauvaise image » des zones humides (remblaiement, décharges). L'étendue des prairies inondables a considérablement diminué. La préservation de ces milieux est urgente et intervient dans un contexte défavorable de faible rentabilité dans un système agricole intensifié. La poursuite de la fauche ou du pastoralisme extensif est indispensable au maintien de ces milieux et de leurs composantes naturelles.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine continental

Directive habitats annexe 1

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000 et pourtant ...

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.
- BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J. C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p.
- BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p.
- DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

PRAIRIES A OENANTHE FISTULEUSE ET GRATIOLE OFFICINALE
(code CORINE 37.26)



Description

Ces prairies peu élevées sont constituées par une strate inférieure dense, riche en plantes à fleurs colorées, graminées et cypéracées de petite taille. Quelques plantes forment une couverture supérieure inégale, qui n'atteint jamais une densité élevée. Grâce à ses longs rhizomes, la Gratiolle forme des nappes atteignant quelques m², tandis que l'Oenanthe fistuleuse se cantonne aux zones les plus mouillées. Le Séneçon aquatique, quant à lui, arbore ses beaux capitules jaune-franc tôt en saison.

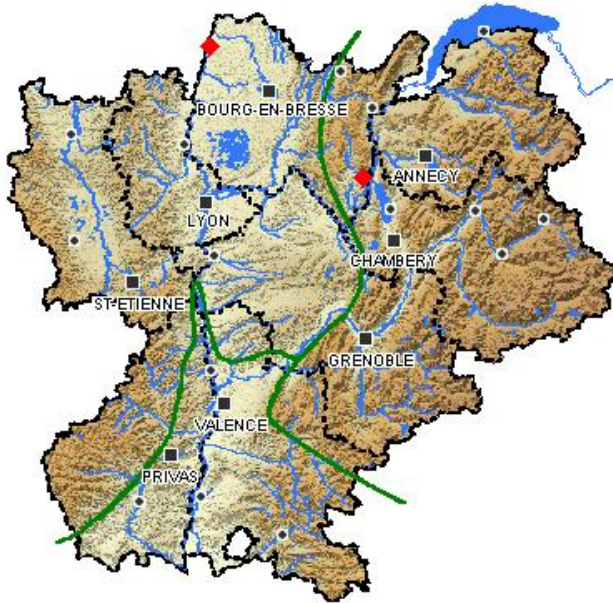
Ecologie

Etablies dans les secteurs d'influence subatlantique marquée, à pluviométrie importante et climat tempéré, ces prairies, fauchées et pâturées, occupent les dépressions longuement inondables du lit majeur des cours d'eau de plaine, sur sols d'alluvions limoneux, moyennement pourvus en éléments minéraux.

Espèces guides

Gratiolle officinale (*Gratiola officinalis*), Oenanthe fistuleuse (*Oenanthe fistulosa*), Scirpe des marais (*Eleocharis palustris*), Séneçon aquatique (*Senecio aquaticus*), Orchis à fleurs lâches (*Orchis laxiflora*), Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*), Rumex crépu (*Rumex crispus*), Stellaire des marais (*Stellaria palustris*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, ce type de prairies longuement inondables se rencontre de façon disséminée sur une large moitié ouest, sur l'ensemble du domaine atlantique et subatlantique, à l'exception des régions siliceuses et des régions méditerranéennes. Sa présence dans la région Rhône-Alpes est mal connue, mais semble se limiter aux plaines des départements de l'Ain et du Rhône, où l'influence subatlantique est la plus marquée. Les plus beaux exemples sont situés dans le Val de Saône et en Bresse.

Menaces

Les modifications récentes de l'utilisation du sol et des pratiques agricoles ont été très préjudiciables à ces prairies. Drainages, conversion en culture, intensification des pratiques agricoles (fertilisation excessive, ensemencement, charges de bétail élevées), plantations de peupliers et aménagements divers, sont les nombreuses causes de ce déclin. Le maintien de ces prairies apparaît urgent et passe par une exploitation raisonnée, plus extensive, limitée à une fauche annuelle combinée avec un pâturage de charge faible à moyenne. Le recours aux dispositions de la « loi sur l'eau », prévoyant la protection des zones humides, doit être systématisé lors de l'examen de projets d'aménagements divers.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine continental

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

PRAIRIES A MOLINIE ET COMMUNAUTES ASSOCIES
(code CORINE 37.31)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Souvent denses et assez hautes, ces prairies atteignent 1 m 30, et sont dominées par la Molinie bleutée (*Molinia caerulea*), graminée sociale qui peut former des « touradons » dans les stades vieillis non fauchés ou peu intensivement pâturés. Elles renferment de nombreuses espèces de plantes à fleurs et des joncs vivaces. Ces caractéristiques permettent de les distinguer des cariçaies et d'autres prairies marécageuses dans lesquelles la végétation est dominée par des laïches (*Carex*) ou diverses cypéracées

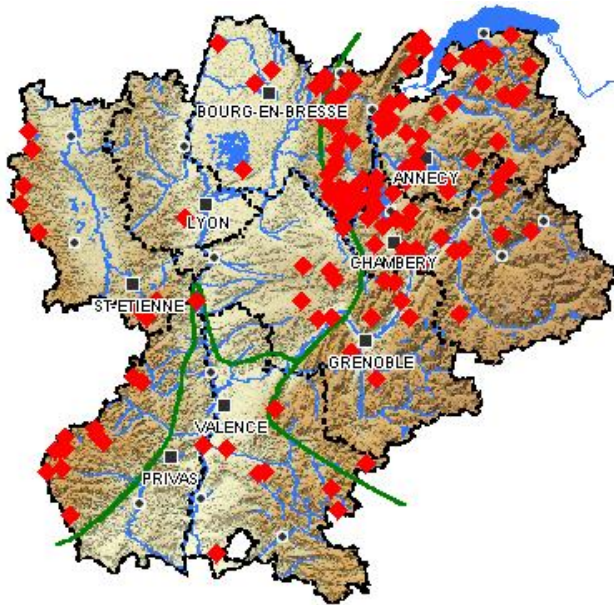
Ecologie

Ce type de prairie humide se développe en périphérie des marais, dans des secteurs où la nappe phréatique peu profonde subit des fluctuations saisonnières. Acides ou peu riches en minéraux, les sols généralement compacts sont fortement détrempés, en hiver et au début du printemps et s'assèchent l'été.

Espèces guides

Moliniaie sur calcaire : Epiaire officinale (*Stachys officinalis*), Cirse tubéreux (*Cirsium tuberosum*), Laïche tomenteuse (*Carex tomentosa*), Laïche glauque (*Carex flacca*). Moliniaie acidiphile : Jonc à fleurs aiguës (*Juncus acutiflorus*), Potentille dressée (*Potentilla erecta*), Laïche pâle (*Carex pallescens*), Laïche étoilée (*Carex echinata*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est représenté par de nombreux types régionaux, répartis sur une grande partie de la France, mais nettement plus rares dans sa partie méridionale, ou absent de la zone méditerranéenne. Dans la région Rhône-Alpes, les moliniaies sont présentes dans tous les départements, mais se sont beaucoup mieux maintenues en moyenne montagne et piémont. Les stations de plaine sont fortement raréfiées avec l'intensification agricole et l'urbanisation. Cet habitat est plus rare et localisé dans les départements les plus méridionaux de la Drôme et l'Ardèche, pour des raisons climatiques, ainsi que dans les grands massifs alpins pour des raisons topographiques (pentes fortes).

Menaces

Ces milieux ont considérablement souffert de l'intensification des pratiques agricoles en plaine (drainages, labours, culture du maïs, eutrophisation) et à l'inverse de l'abandon de la fauche ou du pâturage extensif en moyenne montagne, entraînant peu à peu leur reboisement (boulaies, aulnaies, frênaies). La «mauvaise image» des zones humides a de plus favorisé leur remblaiement ou leur transformation en décharges. La préservation de ces milieux est urgente et intervient dans un contexte défavorable (absence de rentabilité dans un système agricole intensifié). L'information du public et la poursuite de la fauche ou du pastoralisme extensif sont indispensables au maintien de ces milieux.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil III : Wirtschaftswiesen und Unkraut-gesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 455 p. - BALATOVA-TULACKOVA, E., 1987, Ecologie des milieux humides : prairies et marais, G. Bot. Ital. (1962) 121 (1-2):87-99

PINEDES A MOLINIE SUR SOLS ARGILO-LIMONEUX
(code CORINE 37.31 x 42.5)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Ces boisements souvent rabougris et clairsemés de Pin sylvestre atteignent rarement une dizaine de mètres de haut. Leur couvert herbacé dense de Molinie élevée forme un tapis peu élevé de touffes de feuilles vert bleuté au printemps. Cette graminée atteint son développement maximal en été, où de longues tiges naissant au centre des touffes portent d'amples panicules. Divers arbustes (troènes, cornouillers) agrémentent aussi le sous bois souvent riche en orchidées (Orchis moucheron, Ophrys mouche...).

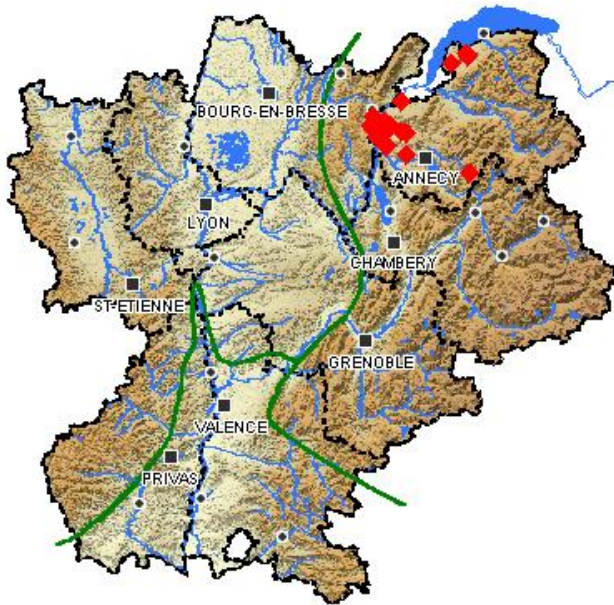
Ecologie

Cet habitat est lié à des pentes marneuses, instables et ensoleillées, entre 500 et 1300 m d'altitude. Temporairement inondé, puis très sec, le sol possède une faible teneur en azote. Ces conditions sévères favorisent le Pin sylvestre en lui permettant d'échapper à la concurrence des feuillus.

Espèces guides

Molinie élevée (*Molinia arundinacea*), Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), Cirse tubéreux (*Cirsium tuberosum*), Aster de Micheli (*Aster bellidifolium*), Laîche glauque (*Carex flacca*), Calamagrostide bigarrée (*Calamagrostis varia*), Ophrys mouche (*Ophrys insectifera*), Orchis moucheron (*Gymnadenia conopsea*), Sabot de Vénus (*Cypripedium calceolus*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est surtout lié aux terrains marneux, marno-calcaires et argilo-glaciaires des Préalpes et du Jura, dans les régions suffisamment pluvieuses pour garantir l'humidité temporaire du sol. Il est exceptionnel, plus au sud, à la faveur de pentes ruisselantes dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes. En Rhône-Alpes, il est présent dans les départements de sa partie est : Ain (Bugey, Haut Rhône et Bourget), Haute-Savoie (avant-pays, bassin lémanique, Bas-Chablais, Aravis), Savoie (Monts du Chat, Haut Rhône et Bourget, Bauges, Chartreuse), Isère (Chartreuse, Vercors, Trièves) et Drôme (Tricastin, Diois, Haut-Roubion, Baronnies, Haut-Diois, Haut-Buëch).

Menaces

La plupart de ces peuplements sont installées dans des zones de pentes instables, soumises à glissements de terrains et sont de ce fait peu menacées par les activités humaines. Ils exercent par ailleurs sur les versants marneux humides sujets aux ravinements un rôle de stabilisation qu'il s'agit de préserver. Ils sont parfois convertis en plantations de pin noir pour les besoins sylvicoles. Dans les situations topographiques plus favorables aux activités humaines et là où les pressions d'aménagement sont fortes, une attention particulière doit être leur être portée pour les préserver.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant pour le domaine alpin, déterminant avec critère pour le continental

Directive habitats annexe 1

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Habitat non désigné dans le cadre du réseau Natura 2000

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p.

PRAIRIES A MOLINIE ACIDIPHILES
(code CORINE 37.312)

Photo : Jean-Charles VILLARET
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Souvent denses et assez hautes, ces prairies atteignent 1 m 30, et sont dominées par la Molinie bleutée (*Molinia caerulea*), graminée sociale qui peut former des « touradons » dans les stades vieillis non fauchés ou peu intensivement pâturés. Elles renferment de nombreuses espèces de plantes à fleurs et des joncs vivaces. Ces caractéristiques permettent de les distinguer des cariçaies et d'autres prairies marécageuses dans lesquelles la végétation est dominée par des laïches (*Carex*) ou diverses cypéracées.

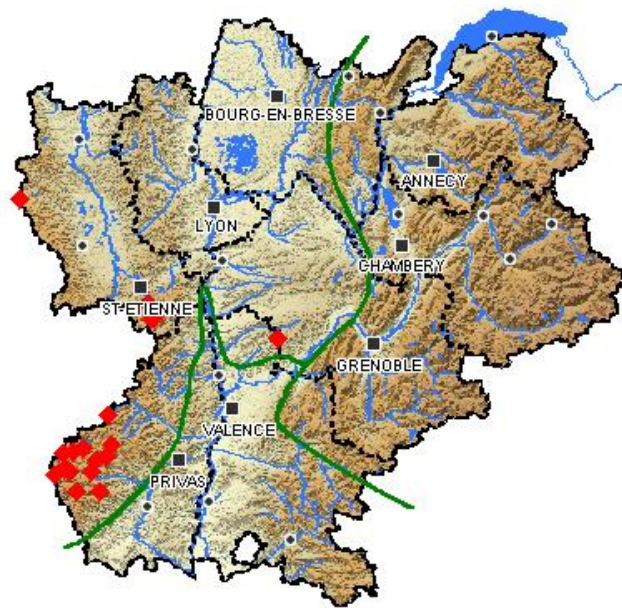
Ecologie

Ce type de prairie humide se développe en périphérie de marais, dans des secteurs où la nappe phréatique peu profonde subit des fluctuations saisonnières. Elle colonise des sols maigres et acides, temporairement humides, fortement détrempés en hiver et au début du printemps et s'asséchant l'été.

Espèces guides

Molinie (*Molinia caerulea*), Jonc à fleurs aiguës (*Juncus acutiflorus*), Potentille dressée (*Potentilla erecta*), Laïche pâle (*Carex pallescens*), Laïche étoilée (*Carex echinata*), Laïche noire (*Carex nigra*), Gaillet uligineux (*Galium uliginosum*), Scutellaire naine (*Scutellaria minor*), Linaigrette à feuilles étroites (*Eriophorum polystachion*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Cet habitat est représenté par de nombreux types régionaux, répartis dans une grande partie de la France. Il est nettement plus rare dans sa partie méridionale, ou absent de la zone méditerranéenne. Dans la région Rhône-Alpes, les moliniaies acidiphiles sont signalées dans tous les départements, sauf le Rhône, mais leur répartition mérite d'être précisée. Elles sont bien représentées dans le Massif central (Haute Ardèche, Pilat et Monts du Forez) et semblent plus localisées dans le Bas-Dauphiné (Chambaran, Bonnevaux) et l'Avant-pays savoyard. Elles se raréfient à de petites surfaces, en raison de la topographie, dans les massifs (Belledonne, Oisans, Maurienne ...).

Menaces

Ces milieux ont considérablement souffert de l'intensification des pratiques agricoles en plaine (drainages, labours, chaulages, cultures intensives, eutrophisation) et à l'inverse de l'abandon de la fauche ou du pâturage extensif en moyenne montagne, entraînant peu à peu leur reboisement (boulaies, aulnaies, frênaies). La «mauvaise image» des zones humides a de plus favorisé leur remblaiement ou leur transformation en décharges. La préservation de ces milieux est urgente et intervient dans un contexte défavorable (absence de rentabilité dans un système agricole intensifié). L'information du public et la poursuite de la fauche ou du pastoralisme extensif sont indispensables au maintien de ces milieux.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et continental, complémentaire pour le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p.

PRAIRIES HUMIDES MEDITERRANEENNES A HAUTES HERBES
(code CORINE 37.4)

pas d'illustration disponible

Description

Il s'agit de prairies humides fréquemment dominées par le Scirpe en jonc, des graminées comme la Molinie élevée ou divers joncs. La strate herbacée est assez dense et haute et atteint environ 1,50 m à plein développement. Dans les trouées de ces hautes herbes, de nombreuses autres espèces herbacées plus basses s'installent. Couvrant des surfaces réduites, ces prairies hautes se remarquent par leur contraste avec la végétation environnante plus rase des pelouses, ou garrides, et buissonnante des fourrés.

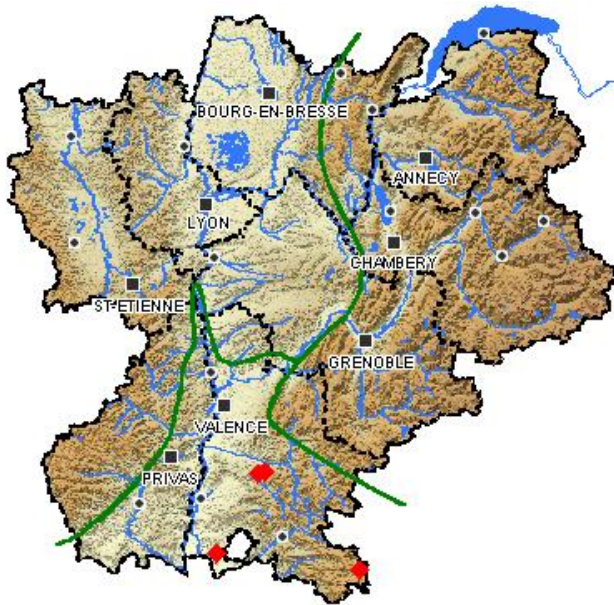
Ecologie

Cet habitat est établi aux étages supraméditerranéen et mésoméditerranéen. Il se rencontre dans les dépressions humides ou le long des ruisseaux à débit presque permanent, qui peuvent s'assécher un peu en été. Le sol est marneux et fortement calcaire, mais pauvre en éléments minéraux (azote, phosphore).

Espèces guides

Scirpe en jonc (*Scirpoides holoschoenus*), Molinie élevée (*Molinia arundinacea*), Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), Cirse de Montpellier (*Cirsium monspessulanum*), Jonc articulé (*Juncus articulatus*), Menthe à longues feuilles (*Mentha longifolia*), Jonc glauque (*Juncus inflexus*), Pulicaria dysentérique (*Pulicaria dysenterica*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, il s'agit typiquement d'un habitat de répartition méditerranéenne et sud-atlantique. S'il est présent ponctuellement le long des côtes atlantiques, depuis les Landes jusqu'en Vendée, c'est surtout au pied des Pyrénées centrales et orientales, en Languedoc-Roussillon et en Corse qu'il est abondant. Dans la région Rhône-Alpes, il est rare et localisé. Il n'est signalé seulement que dans le département de la Drôme, dans les régions du Diois, du Tricastin et des Baronnies. Il est à rechercher en Ardèche.

Menaces

Cet habitat, en limite nord de distribution dans la région Rhône-Alpes, forme habituellement de petits cordons linéaires le long des cours d'eau. Ceux-ci sont soumis à de nombreuses dégradations : curage, rectifications, enrochements, ouvrages hydrauliques de régularisation. Les captages pour l'irrigation ou l'eau potable sont aussi préjudiciables et assèchent de nombreux cours d'eau qui sont alors colonisés par des ligneux. Enfin, l'eutrophisation (pollution organique) des eaux provoque la prolifération de plantes nitrophiles moins spécifiques et plus banales. Cet habitat fragile et en régression, qui occupe des surfaces restreintes, doit rapidement être mieux pris en compte dans les aménagements.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour le domaine subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

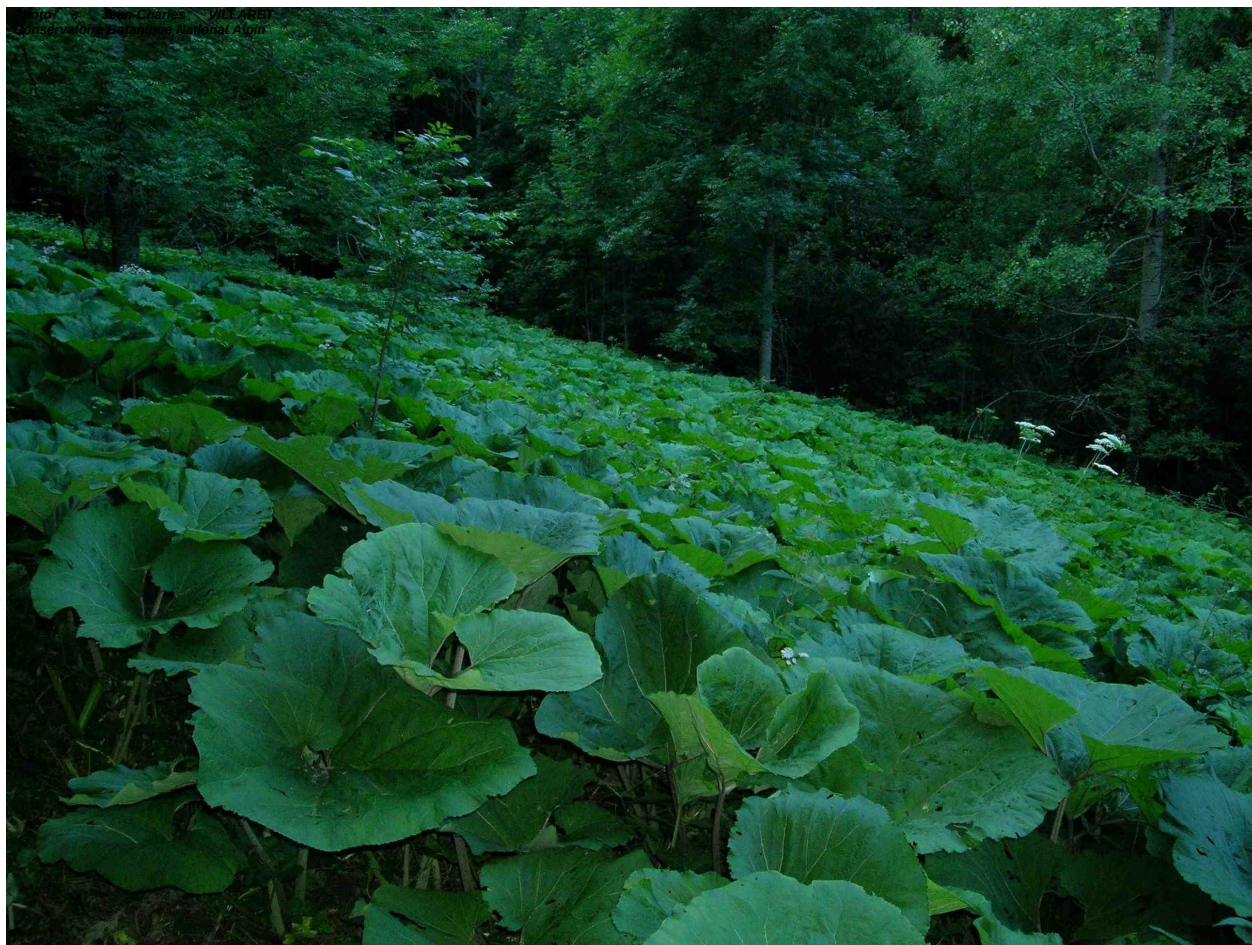
Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p.

LISIÈRES HUMIDES A GRANDES HERBES
(code CORINE 37.7)



Description

Cet habitat regroupe une grande variété de formations végétales denses, dominées par des plantes herbacées assez hautes, à grandes feuilles larges (adaptation à la mi-ombre) appelées aussi mégaphorbaies. Il comprend d'un côté des ourlets riverains des bords de ruisseaux, où dominent fréquemment le Pétasite chapeau du diable, l'Epilobe hirsute et le Cirse de marais, et de l'autre, des communautés des lisières boisées ombragées avec le Pied de chèvre, la Benoîte des murs ou encore l'Alliaire officinale.

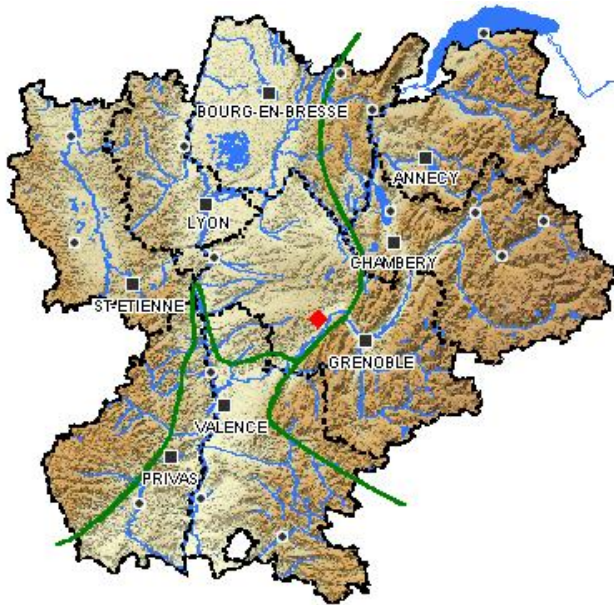
Ecologie

Ces mégaphorbaies se développent en pleine lumière ou sous couvert moyennement ombragé, sur des sols frais, bien pourvus en élément nutritifs, en plaine et moyenne montagne, jusque vers 1300 m d'altitude. La dynamique naturelle d'érosion et d'alluvionnement des cours d'eau favorise les ourlets riverains.

Espèces guides

Pétasite hybride (*Petasites hybridus*), Liseron des haies (*Calystegia sepium*), Eupatoire chanvrine (*Eupatorium cannabinum*), Ortie (*Urtica dioica*), Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), Pied de chèvre (*Aegopodium podagraria*), Chélidoine (*Chelidonium majus*), Alliaire (*Alliaria petiolata*), Benoîte des murs (*Geum urbanum*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Les lisières humides à grandes herbes planitiaires et de moyenne montagne sont largement répandues dans l'ensemble de la France, à l'exception du pourtour méditerranéen et des massifs montagneux élevés, où elles sont remplacées par des formations similaires mais dont la flore diffère. Dans la région Rhône-Alpes, elles sont présentes dans l'ensemble des départements, mais se sont beaucoup raréfiées dans les plaines intensivement cultivées et urbanisées. Elles sont moins fréquentes dans le sud de la région, où le climat plus chaud et sec leur est défavorable.

Menaces

En contexte riverain, ces formations végétales sont très menacées par la mise en culture, le drainage des plaines alluviales et l'aménagement intensif des rives de cours d'eau (curages, endiguements). Elles sont aussi supplantées par la colonisation de plantes exotiques invasives (renouées géantes, balsamines de l'Himalaya et solidages). Favorisées dans les terrains régulièrement perturbés, celles-ci constituent souvent des formations très denses et étendues, où les plantes indigènes ont complètement disparu. Les communautés des lisières forestières souffrent des cultures uniformes qui s'étendent jusqu'en limite de la forêt, de la disparition des haies et bosquets et des herbicides.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

complémentaire pour les domaines alpin et continental, déterminant avec critère pour le subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil III : Wirtschaftswiesen und Unkraut-gesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 455 p.

MEGAPHORBIAIES ALPINES ET SUBALPINES
(code CORINE 37.8)



Description

Il s'agit de formations herbacées denses et opulentes, qui se singularisent par des plantes de haute taille. Les mégaphorbiaies les plus fraîches et humides sont largement dominées par des dicotylédones aux feuilles amples et larges, et par des fougères vigoureuses. En revanche, les mégaphorbiaies plus ensoleillées sont caractérisées par de hautes graminées et une riche floraison de plantes à fleurs variées. L'enneigement important et les coulées de neige n'y permettent pas le développement des arbres.

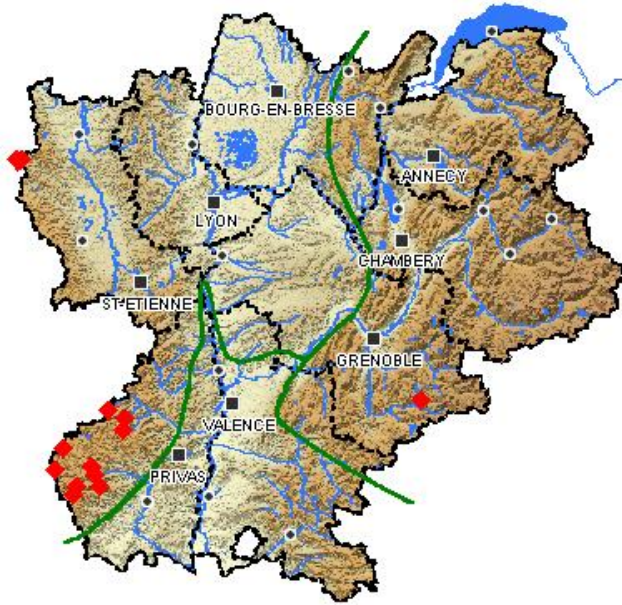
Ecologie

Ces milieux se développent aux étages montagnard supérieur et subalpin, en bordure de cours d'eau, dans des combes, couloirs d'avalanches, dépressions, vallonements et en lisière des boisements, là où règne un microclimat humide et ombragé, sur des sols généralement riches en éléments nutritifs.

Espèces guides

Mégaphorbiaie humide : Adénostyle (*Cacalia alliariae*), Fougère alpestre (*Athyrium distentifolium*), Saxifrage à feuilles rondes (*Saxifraga rotundifolia*), Laitue alpine (*Cicerbita alpina*). Mégaphorbiaie plus sèche : Agrostis fluet (*Agrostis agrostiflora*), Ail victorial (*Allium victorale*), Buplèvre à longues feuilles (*Bupleurum longifolium*)

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, cet habitat est présent dans les hauts massifs montagneux humides : Vosges, Jura, Alpes, Massif central, Pyrénées et Corse. Dans la région Rhône-Alpes, les mégaphorbiaies sont bien représentées dans l'ensemble des massifs des trois principaux départements alpins : Haute-Savoie, Savoie et Isère. Elles possèdent leur maximum d'extension dans les massifs les plus arrosés des Préalpes du nord et des Alpes intermédiaires. En revanche, elles sont beaucoup plus localisées dans le département de l'Ain (Haut Bugéy et Crêts du Jura) et fragmentaires ou atypiques dans celui de la Drôme (Vercors méridional et Haut Buech).

Menaces

Les mégaphorbiaies de montagne occupent des stations dont «la mise en valeur» est difficile, voire impossible (couloirs d'avalanche). De ce fait, elles sont peu menacées par les activités humaines. Cependant, les excès de pression pastorale dans des alpages surchargés en bétail, l'aménagement de pistes forestières, les corrections torrentielles ou l'utilisation de combes pour le débordage des bois peuvent localement causer la dégradation de ces milieux. Une bonne prise en compte de ceux-ci est nécessaire dans l'utilisation et la gestion de l'espace rural et permettra de conserver certaines plantes rares (Chardon bleu, Dauphinelle élevée...) ou d'assurer la nidification d'oiseaux menacés (Tétras lyre).

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

complémentaire pour les domaines alpin et subméditerranéen, déterminant avec critère pour le continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - Collectif, 2002, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 3 : Habitats humides, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000, 457 p. - DELARZE,R., GONSETH,Y., GALLAND,P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON,M., GUIBAL,L., RAMEAU,J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO,C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - GEHU,J.M., GEHU-FRANCK,J., 1987, Groupements arbustifs et mégaphorbiaies du Haut-Jura français, quelques aspects particuliers, Lazaroa 7:25-35 - LACOSTE,A., 1985, Essai de synthèse sur les mégaphorbiaies subalpines (Cicerbito-Adenostyletum) des Alpes occidentales et centrales, Colloq. Phytosociol. Séminaire mégaphorbiaies, 1984, 12:35-48, 14p. - LHOTE,P., 1985, Les mégaphorbiaies du Haut-Jura : compte-rendu de la session d'étude de l'Amicale Internationale de Phytosociologie (15-16 Juillet 1984), Colloq. Phytosociol. Séminaire Mégaphorbiaies, 1984, 12:175-187, 14p. - RICHARD,Lucien, 1985, Les mégaphorbiaies montagnardes et subalpines des Alpes nord-occidentales, Colloq. Phytosociol. Séminaire mégaphorbiaies, 1984, 12:1-26, 26p. - DELPECH,R., 1985, Comparaisons entre quelques mégaphorbiaies des Alpes du Nord et du Massif Central, Colloq. Phytosociol. Séminaire Mégaphorbiaies, 1984, 12:49-65, 17p. - RICHARD,Lucien, 1983, Les mégaphorbiaies, Congr. Soc. Sav. 108e Congrès, Grenoble 1983, Section Sciences, 2:75-85

PRAIRIES DE FAUCHE DE BASSE ALTITUDE
(code CORINE 38.2)

Photo : Jean-Charles VILLARET -
Conservatoire Botanique National Alpin



Description

Les prairies de fauche de basse altitude sont constituées d'un tapis herbacé dense en continu, atteignant souvent un mètre de hauteur à la floraison. Les graminées y occupent une place importante, plus particulièrement le Fromental accompagné de pâturins et fétuques. De nombreuses plantes à fleurs colorées supportant la fauche forment des vagues de floraison successives, le jaune intense printanier du Crépis bisannuel et du Salsifis des prés précédant le blanc des marguerites et le rose des centaurées.

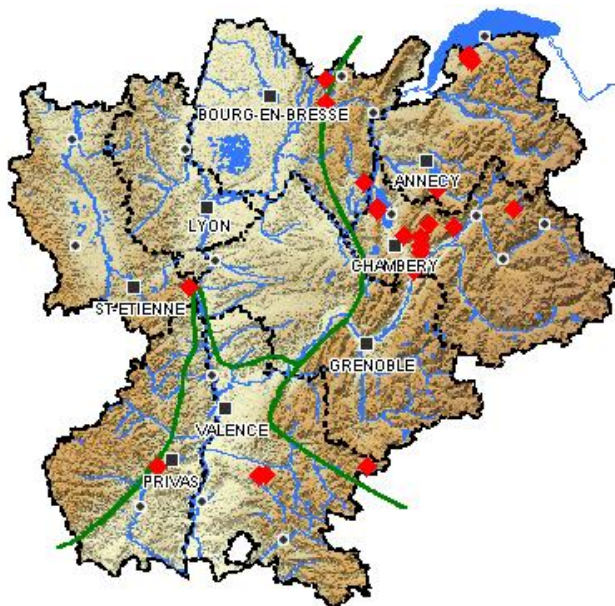
Ecologie

Ces prairies résultent de la pratique de la fauche, remontant parfois à plusieurs siècles, et rassemblent des plantes supportant la fauche et soumises à une compétition très forte pour la lumière et les nutriments du sol. Elles ont leur optimum sur des sols bruns profonds, riches et assez frais.

Espèces guides

Fromental (*Arrhenatherum elatius*), Pâturin des prés (*Poa pratensis*), Brome mou (*Bromus hordeaceus*), Crépis bisannuel (*Crepis biennis*), Salsifis des prés (*Tragopogon pratensis*), Knautie des champs (*Knautia arvensis*), Cerfeuil des bois (*Anthriscus sylvestris*), Centaurée jacée (*Centaurea jacea*), Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.
Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.
source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

Les prairies de fauche de basse altitude sont largement représentées dans toute la France, excepté dans les régions méditerranéennes et les massifs montagneux, où elles sont remplacées dès l'étage montagnard par des prairies similaires, mais dont la flore est différente (unité 38.3). Dans la région Rhône-Alpes, elles sont présentes dans tous les départements, jusque vers 1000 m d'altitude environ, mais elles évitent les plaines et les collines les plus méridionales de l'Ardèche et de la Drôme. En plaine, supplantées de plus en plus par des prairies artificielles semées et des cultures intensives, elles tendent à se raréfier et occupent rarement de grandes surfaces.

Menaces

Deux types de menaces, bien à l'œuvre actuellement, pèsent sur ce type de prairies. D'un côté, bon nombre d'entre-elles sont transformées en prairies artificielles (très peu diversifiées) par labour, sur-fertilisation et ensemencement en graminées et légumineuses à haut potentiel fourrager permettant une augmentation du nombre de coupes annuelles (jusqu'à trois ou même quatre). D'un autre côté, d'importantes surfaces de prairies de fauches sont converties en culture ou en pâturages intensifs, quand elles ne sont pas grignotées par l'urbanisation et les aménagements divers. La préservation de ces prairies à flore naturelle est cruciale dans les secteurs de plaines intensivement cultivées.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin, continental et subméditerranéen

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - Collectif, 2003, Interpretation manuel of european union habitats. EUR 25, Commission Européenne, Document de travail, Natura 2000, 127p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELPECH, R., 1994, Essai de syntaxinomie fine de peuplements de prairies de fauche de Haute-Maurienne et Tarentaise, Colloq. Phytosociol. 22:347-395

PRAIRIES DE FAUCHE DE MONTAGNE
(code CORINE 38.3)



Description

Les prairies de fauche de montagne sont constituées d'un tapis herbacé dense en continu, atteignant souvent 0,80 m de hauteur à la floraison. Les graminées y occupent une place importante, plus particulièrement le Triseté doré. Le climat plus frais favorise de nombreuses plantes liées d'habitude aux lisières forestières et mégaphorbiaies, comme la Renouée bistorte, le Géranium des bois ou le Trolle. La diversité des couleurs et leur floraison en plusieurs vagues sont plus marquées qu'à basse altitude.

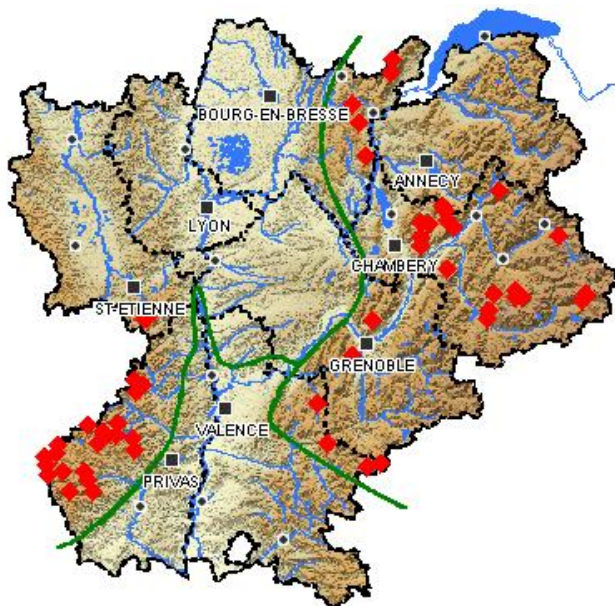
Ecologie

Ces prairies résultent de pratiques de fauche extensives remontant parfois à plusieurs siècles. Elles possèdent leur optimum sur des sols bruns, profonds et assez frais, riches en nutriments, aux étages montagnards et subalpins, entre 1000 et 2400 m d'altitude.

Espèces guides

Triseté doré (*Trisetum flavescens*), Géranium des bois (*Geranium sylvaticum*), Campanule à feuilles rhomboïdales (*Campanula rhomboidalis*), Trolle d'Europe (*Trollius europaeus*), Renouée bistorte (*Polygonum bistorta*), Cerfeuil doré (*Chaerophyllum aureum*), Raiponce ovoïde (*Phyteuma ovatum*), Grande pimprenelle (*Pimpinella major*).

Présence dans les ZNIEFF de Rhône-Alpes



Les indications de cette carte sont basées sur les citations de présence avérée de l'habitat dans les diverses ZNIEFF de la région.

Les lignes vertes délimitent les trois zones biogéographiques : continentale, sub-méditerranéenne et alpine.

source : DIREN - cartographie : INFOSIG

Distribution

En France, les prairies de fauche de montagne sont distribuées dans l'ensemble des massifs montagneux (Vosges, Jura, Alpes, Massif central et Pyrénées), où elles occupent les pentes douces à modérées, favorables à leur exploitation. La configuration topographique de la région Rhône-Alpes leur étant très favorable, elles sont représentées, à des degrés divers, dans tous les départements, en particulier dans les massifs montagneux frais et relativement humides de l'Ain, la Haute-Savoie, la Savoie et l'Isère. Elles se raréfient dans les montagnes sèches du sud de la Drôme et de l'Ardèche.

Menaces

Les menaces pesant sur les prairies naturelles (ensemencement, fertilisation, conversion en culture ou pâture intensives) sont aussi localement à l'œuvre en moyenne montagne, mais le climat limite les possibilités d'intensification. En revanche, de nombreuses prairies de fauche de montagne sont aujourd'hui en cours d'abandon, notamment celles enclavées en forêt, malgré l'utilisation d'engins légers qui permet de faucher dans des pentes allant jusqu'à 30-35°. Abandonnées, elles se reboisent naturellement ou sont plantées de conifères. Le maintien de leur diversité dépend de fauches régulières et retardées, accompagnées ou non de pâturage de printemps ou des regains d'automne et d'une fertilisation limitée.

Statut et régime de protection

Statut ZNIEFF

déterminant avec critère pour les domaines alpin et continental

Directive habitats annexe 1

Habitat classé d'intérêt communautaire dans le cadre du réseau Natura 2000

Directive habitats annexe 1* (Prioritaire)

Bibliographie concernant l'habitat

Collectif, 2005, Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 4 : Habitats agropastoraux, Ed. La Documentation Française, Paris, Cahiers d'habitats Natura 2000. Tome 4, 2 vol., 445p., 487p. - BOURNERIAS, M., ARNAL, G., BOCK, C., 2001, Guide des groupements végétaux de la région parisienne, Ed. Belin, Paris, 640 p. - DELARZE, R., GONSETH, Y., GALLAND, P., 1998, Guide des milieux naturels de Suisse. Ecologie, menaces, espèces caractéristiques, Ed. Delachaux & Niestlé, 413 p. - BISSARDON, M., GUIBAL, L., RAMEAU, J.C., 1997, CORINE Biotopes. Version originale. Types d'habitats français, ENGREF, 217 p. - ROMAO, C., 1997, Manuel d'interprétation des habitats de l'Union Européenne. Version EUR 15, Commission Européenne, 109 p. - DELPECH, R., 1994, Essai de syntaxinomie fine de peuplements de prairies de fauche de Haute-Maurienne et Tarentaise, Colloq. Phytosociol. 22:347-395 - OBERDORFER, E., 1993, Süddeutsche Pflanzen-gesellschaften. Teil III : Wirtschaftswiesen und Unkraut-gesellschaften, Ed. Gustav Fischer, Jena, 455 p. - LACOSTE, A., 1976, Relations floristiques entre les groupements prairiaux du Trisetum-Polygonum et les mégaphorbiaies (Adenostylon) dans les Alpes occidentales, Vegetatio 31 (3):161-176 "1975-1976"